



Bulletin Officiel

N° 4042 Vendredi 10 Février 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

«ADWYA S.A» 2

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HEXABYTE 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

CIL 2012-1 3-5

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE «BTE 2011» 6

COURBE DES TAUX 6

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 7-8

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

- AMEN TRESOR SICAV

- ARABIA SICAV

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société ADWYA que suite à la survenance de mouvements sociaux, des arrêts de travail ont été observés au niveau de la Société ayant abouti à l'arrêt provisoire de la production.

Par ailleurs, il a été constaté la disparition de certains documents archivés et outil de travail (archives administratifs et financiers, archives des analyses de produits, un ordinateur portable du Responsable Technique comportant les plans de l'entreprise, mots de passe du système d'information ...). Ces documents ne revêtent pas heureusement un caractère confidentiel, ni un quelconque impact pouvant mettre en péril l'activité de la société.

La direction générale a immédiatement réagi en sécurisant le système informatique et en déposant une plainte pénale contre le ou les auteurs présumés de ces actes délictuels. La police technique s'est saisie de l'enquête.

Il convient de préciser que les grossistes ont sur-stocké les produits de la Société afin de minimiser le risque d'une rupture de production consécutive aux grèves annoncées.

En définitive, la Société tient à préciser qu'elle est entrée en contact avec l'UGTT pour solliciter son intervention à l'effet de l'aider à mettre fin à ces mouvements sociaux. Une réunion a été tenue au siège du Ministère des Affaires Sociales en présence du Secrétaire Général Adjoint chargé du Secteur Privé de l'UGTT, le Directeur Général de l'Inspection du Travail et de la Conciliation. Des pourparlers sont en cours pour aboutir à un arrangement définitif.

La Société s'engage à tenir les actionnaires informés de développement de la situation.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 78

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HEXABYTE

Siège social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA –9000– Béja

La société « HEXABYTE » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **333 334 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 2010 et ouverte à la souscription du public le 13 janvier 2012 conformément au prospectus d'Offre à Prix Ferme dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse, visé par le CMF sous le N° 11-764 du 30 décembre 2011, a été réalisée par l'émission de 333 334 actions nouvelles de nominal 1 dinar majoré d'une prime d'émission de 5 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **2 083 334 dinars** divisé en 2 083 334 actions de nominal 1 dinar et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2012 - AS - 75

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2012-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le 24/05/2011 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2011 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration, pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du 20/10/2011 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire d'une durée de 5 ans et d'un montant de 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant de 30 000 000 dinars, dans le cas où les conditions du marché le permettraient. Le Conseil a délégué au Président Directeur Général le pouvoir de fixer les taux d'intérêts de l'emprunt.

Dans le cadre de cette délégation, le Président Directeur Général a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20 millions de dinars et a fixé les taux d'intérêts à **TMM+1,25%** brut l'an pour le taux variable et **6%** brut l'an pour le taux fixe.

Renseignements relatifs à l'opération :

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2012/1 »

Montant de l'emprunt : 20.000.000 dinars.

Nombre de titres émis : 200.000 obligations

Valeur nominale des titres : 100 dinars

Durée totale : 5 ans

Période de souscription et versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **23 février 2012** et clôturées sans préavis au plus tard le **30 mars 2012**.

Les demandes de souscriptions seront reçues dans la limite des titres émis soit 200 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 mars 2012** et passé ce délai, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **23 mai 2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché du Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **23 février 2012** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement**, intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

- Suite -

But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing a prévu pour l'année 2012 des mises en force qui s'élèvent à 170 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 60 millions de dinars par deux emprunts obligataires (dont 20 millions dinars objet de la présente note d'opération), 40 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

Prix de souscription :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables à la souscription. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **30 mars 2012**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 mars 2012** seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **30 mars 2012**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : A la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **1,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.

- Taux annuel brut de **6,0%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Modalité et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I. Intermédiaire en bourse.

Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **30 mars** de chaque année.

La dernière échéance est prévue pour le **30 mars 2017**.

Amortissement et remboursement de l'emprunt :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année de la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30 mars 2017**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Durée de vie moyenne : 3 ans

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : 2,783 années.

- Suite -

Notation de l'émission

L'Agence de Notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note BBB-(tun) à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing en date du 30/01/2012.

La note nationale "BBB" indique : des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en lieu du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes du pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer les obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Notation de la société et son historique :

Le 21 décembre 2011, Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) de 'BBB (tun)' à 'BBB-(tun)' et a confirmé sa note à court terme 'F3'. Simultanément, l'agence a levé la surveillance négative sous laquelle ces notes avaient été placées. La perspective de la note nationale à long terme est stable.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°12-766 du 09 février 2012, d'un document de référence enregistré auprès du CMF en date du 17 janvier 2012 sous le n°12-001, des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au 1er trimestre 2012 pour tout placement sollicité après le 20 avril 2012 et des états financiers de la CIL, pour tout placement sollicité avant le 30 avril 2012.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la CIL et de la CGI, 16 avenue Jean Jaurès -1001 Tunis-, et sur le site internet du CMF www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2012 et les états financiers de l'émission relatifs à l'exercice 2011 seront publiés au bulletin officiel du CMF au plus tard respectivement le 20 avril et le 30 avril 2012.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2011 »

La BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire « BTE 2011 » de D. 50 000 000, ouvertes au public le 26 décembre 2011, ont été clôturées le 07 février 2012.

2012 - AS - 79

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 FEVRIER 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,204%		
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		3,254%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		3,301%	1 002,176
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		3,336%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,419%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,522%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,666%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,728%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,810%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,892%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,954%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,057%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,140%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013	4,201%		
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013	4,195%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,223%	1 007,971
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,527%	1 024,448
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,789%	1 054,515
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,911%	1 073,738
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,216%	1 048,203
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		981,460
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	985,829
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 038,066
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		965,633
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,138%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,144%	963,663
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,217%	1 049,997
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,223%		952,340

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	139,883	139,893			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,277	12,278			
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,258	1,258			
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	33,986	33,989			
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,410	46,414			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/03/08	161,841	161,561	162,101			
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	557,476	561,310			
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	134,186	134,052			
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	126,410	126,378			
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	116,450	116,409			
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	114,436	114,374			
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,160	94,058			
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,928	149,623			
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	99,105	99,399			
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	103,346	103,393			
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 294,050	1 297,390			
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 241,874	2 241,679			
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	107,538	107,570			
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	109,983	110,045			
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	121,481	121,822			
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 188,260	1 187,398			
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	126,392	128,310			
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	14,975	15,095			
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	5 835,902	5 858,118			
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 678,279	6 693,535			
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,217	2,221			
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,847	1,851			
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,132	1,135			
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,021	108,031	
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,453	104,832	104,842	
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,332	105,711	105,720	
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	103,512	103,522	
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	103,783	103,793	
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	107,569	107,578	
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,189	104,199	
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,897	104,293	104,302	
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	18/04/11	3,882	104,077	104,498	104,508	
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	105,920	105,928	
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	102,925	102,934	
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,067	104,185	104,609	104,619	
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,250	104,259	
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	106,997	107,008	
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	11/04/11	3,798	105,870	106,227	106,236	
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,115	103,121	
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	27/04/11	3,597	102,760	103,116	103,125	
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	104,625	104,634	
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	102,805	102,816	
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	103,660	103,669	

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,095	104,105
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	102,934	102,944
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	104,612	104,622
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	104,996	105,004
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,359	102,368
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,547	10,547
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,003	104,013
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,050	103,059
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	101,892	101,970
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	74,831	74,878
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	148,698	148,588
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 469,618	1 468,680
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	18/04/11	2,720	113,852	113,770	113,691
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	18/04/11	1,563	115,394	115,100	115,050
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	91,211	91,160
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/11	0,375	16,380	16,421	16,437
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/04/11	4,334	273,836	274,723	274,767
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	45,521	45,449
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 395,886	2 395,857
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	80,326	80,304
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	58,420	58,429
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	101,295	101,355
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	111,808	111,773
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	103,661	103,736
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,748	11,750
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	12,649	12,654
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030	16,937	16,819	16,828
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	16,783	16,796
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	12,170	12,180
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,397	10,400
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,264	10,264
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,263	10,264
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	125,820	124,963
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	123,745	123,805
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	10,236	10,252
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	115,375	115,151
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	19,952	19,949
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,724	98,506
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,724	99,543
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	99,937	99,937
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,590	99,715
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	108,184	108,452
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064	142,370	141,649	141,682
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	10,920	11,045
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	115,667	116,084
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	115,889	116,598
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	103,056	103,255
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	101,467	101,585
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	182,390	182,606
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	163,977	164,196
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	142,706	142,833
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	9 939,265	9 989,288
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	195,004	196,247
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	135,961	136,728
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 508,287	1 515,232
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	105,331	105,402
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	98,635	99,606
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	115,838	116,233
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 075,641	10 103,622

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AMEN TRESOR SICAV
Situation trimestrielle arrêtée au 31 Décembre 2011

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 Décembre 2011

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers de la société AMEN TRESOR SICAV arrêtés au 31 Décembre 2011. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société AMEN TRESOR SICAV arrêtée au 31 Décembre 2011 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Jelil BOURAOUI

Tunis, le 26 Janvier 2012

AMEN TRESOR SICAV
Bilan arrêté au 31 Décembre 2011
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS			
Portefeuille-titres	3.1	<u>38 006 106</u>	<u>41 422 213</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		731	358 012
Obligations et valeurs assmilées		38 005 375	41 064 201
Placements monétaires et disponibilités		<u>10 452 722</u>	<u>12 597 298</u>
Placements monétaires	3.2	4 702 932	7 349 892
Disponibilités	3.3	5 749 790	5 247 406
TOTAL ACTIFS		<u>48 458 829</u>	<u>54 019 511</u>
PASSIFS			
Opérateurs créditeurs		30 219	33 405
Créditeurs divers		4 006	7 079
TOTAL PASSIFS		<u>34 225</u>	<u>40 484</u>
<u>Capital</u>	3.4	<u>46 624 566</u>	<u>52 059 397</u>
<u>Sommes distribuables</u>	3.5	<u>1 800 037</u>	<u>1 919 630</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		213	575
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 799 824	1 919 055
ACTIF NET		<u>48 424 603</u>	<u>53 979 027</u>
TOTAL PASSIFS ET ACTIF NET		<u>48 458 829</u>	<u>54 019 511</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

AMEN TRESOR SICAV**Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2011
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

	Note	Période 01/10/2011 31/12/2011	Période 01/01/2011 31/12/2011	Période 01/10/2010 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres	3.1	449 146	1 998 032	472 683	1 687 081
Revenus des placements monétaires	3.2	73 702	340 620	130878	459551
Total des revenus de placements		522 848	2 338 651	603 561	2 146 632
Charges de gestion des placements	3.6	<87 126>	<357 091>	<98 022>	<349 155>
Revenus Nets des placements		435 722	1 981 560	505 539	1 797 477
Autres charges	3.7	<13 647>	<56 508>	<15 642>	<54 899>
RESULTAT D'EXPLOITATION		422 074	1 925 052	489 897	1 742 578
Régularisation du résultat d'exploitation		<40 077>	<125 229>	<51 743>	176 477
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		381 998	1 799 824	438 154	1 919 055
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		40 077	125 229	51 743	<176 477>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1	<1 851>	<15 667>	<5 588>	
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		62 030	<20 046>	80 358	202 263
Frais de négociation		<2 558>	<2 562>	<2 972>	<3 511>
Résultat non distribuable		59 474	<24 460>	61 719	193 164
RESULTAT NET DE LA PERIODE		481 548	1 900 593	551 616	1 935 742

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

AMEN TRESOR SICAV

Etat de variation de l'actif net arrêté au 31 Décembre 2011

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période 01/10/2011 31/12/2011	Période 01/01/2010 31/12/2011	Période 01/10/2010 31/12/2010	Exercice clos le 31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	481 548	1 900 593	551 616	1 935 742
Résultat d'exploitation	422 074	1 925 052	489 897	1 742 578
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	1	<1 851>	<15 667>	<5 588>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	62 030	<20 046>	80 358	202 263
Frais de négociation de titres	<2 558>	<2 562>	<2 972>	<3 511>
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	<1 913 570>	-	<1 485 829>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<1 064 014>	<5 541 446>	<1 347 724>	14 398 017
Souscriptions				
- Capital	19 259 728	48 285 743	32 096 499	106 443 923
- Régularisation des sommes non distribuables	<22 468>	<56 122>	77 774	17 110
- Régularisation des sommes distribuables	677 398	1 344 331	1 089 051	2 640 815
Rachat				
- Capital	<20 283 833>	<53 706 306>	<33 389 602>	<92 184 489>
- Régularisation des sommes non distribuables	22 640	66 313	<80 638>	<55 861>
- Régularisation des sommes distribuables	<717 480>	<1 475 406>	<1 140 808>	<2 463 481>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<582 466>	<5 554 423>	<796 108>	14 847 930
ACTIF NET				
En début de période	49 007 070	53 979 027	54 775 135	39 131 097
En fin de période	48 424 603	48 424 603	53 979 027	53 979 027
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	469 739	513 068	525 850	372 117
En fin de période	459 646	459 646	513 068	513 068
VALEUR LIQUIDATIVE	105,351	105,351	105,208	105,208
TAUX DE RENDEMENT	3,89%	3,69%	3,98%	3,84%

AMEN TRESOR SICAV**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ANNUELS ARRETES AU 31-12-2011****1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006. Les états financiers arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-2011 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, des billets de trésorerie et des certificats de dépôt et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31-12-2011 d'actions, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Actions et valeurs assimilées	(1)	731
Obligations	(2)	28 893 331
Bons de trésor assimilables	(3)	9 112 044
Total		38 006 106

Le détail de ces valeurs est présenté ci après :

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2011	En % de l'actif net
Action SICAV (AMEN PREMIERE)	7	725	731	0,00%
TOTAL	7	725	731	0,00%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2011	En % de l'actif net
AB 2006 BIS	11 000	659 997	686 194	1,42%
AB 2008 TA	5 000	400 000	412 788	0,85%
AB 2008 TB	15 000	1 275 000	1 318 896	2,72%
AB 2009 CA	5 000	433 333	438 133	0,90%
AB 2010	17 000	1 586 667	1 610 072	3,32%
AIL 2007	10 000	200 000	200 448	0,41%
AIL 2008	6 000	240 000	243 173	0,50%
AIL 2009-1	2 500	150 000	156 668	0,32%
AIL 2011-1	5 000	500 000	515 584	1,06%
ATB 2007/1	15 000	1 200 000	1 234 812	2,55%
ATB 2009 TB1	10 000	1 000 000	1 028 160	2,12%
ATL 2006/1	5 500	220 000	226 252	0,47%
ATL 2007/1	14 300	286 000	290 999	0,60%
ATL 2008	5 000	500 000	510 100	1,05%
ATL 2009	10 000	600 000	617 384	1,27%
ATL 2009/3	5 000	300 000	300 068	0,62%
ATL 2010-1	20 200	1 616 000	1 642 957	3,39%
ATL 2010-2	5 000	500 000	500 120	1,03%
ATLESING 010	25 000	2 000 000	2 024 700	4,18%
BH 2009	10 000	1 000 000	1 000 112	2,07%
BTE 2010	25 000	2 250 000	2 275 700	4,70%
CIL 2007/1	15 000	600 000	630 348	1,30%
CIL 2008	10 000	1 000 000	1 055 776	2,18%
CIL 2008/1	2 000	81 600	83 021	0,17%
CIL 2009/3	10 000	800 000	831 024	1,72%
HL 2010/1	15 000	1 200 000	1 227 132	2,53%
HL 2010/2	10 000	800 000	803 432	1,66%
HL 2010/2/2	5 000	400 000	401 716	0,83%
MEUBLATEX 08	2 000	200 000	202 974	0,42%
MEUBLATEX08A	3 000	300 000	304 462	0,63%
MEUBLATEX08B	5 000	500 000	507 436	1,05%
MP 2005 T/A	1 000	40 000	41 091	0,08%
MP 2005 T/B	1 000	40 000	41 091	0,08%

MX 2010 TB	10 000	1 000 000	1 029 512	2,13%
PANOBOIS2007	5 000	400 000	415 116	0,86%
SIHM 2008TB	3 000	240 000	243 727	0,50%
SIHM 2008TD	5 000	400 000	406 212	0,84%
STM 2007 TB	5 500	330 000	334 783	0,69%
STM 2007 TC	1 000	60 000	60 870	0,13%
STM 2007 TD	5 000	300 000	304 348	0,63%
STM 2007 TE	2 000	120 000	121 739	0,25%
TLG 2008-2	2 000	81 760	82 158	0,17%
TLG 2009 SUB	7 500	450 000	455 448	0,94%
TLG 2011-2	5 000	500 000	504 160	1,04%
UIB 2011-2	5 000	500 000	501 032	1,03%
UNIFAC 2010	10 300	1 030 000	1 071 401	2,21%
TOTAL		28 290 357	28 893 331	59,67%

(3) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2011	En % de l'actif net
BTA09052022	2 000	2 100 000	2 188 956	4,52%
BTA090714825	800	816 240	847 706	1,75%
BTA110319B	2 980	2 908 480	3 040 656	6,28%
BTZ111016	2 000	1 202 866	1 534 018	3,17%
BTZ111016A	2 000	1 178 002	1 500 708	3,10%
TOTAL	9 780	8 205 588	9 112 044	18,82%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 1/10/2011 au 31/12/2011	Du 1/01/2011 au 31/12/2011	Du 1/10/2010 au 31/12/2010	Du 1/1/2010 au 31/12/2010
Dividendes	0	123 916	0	124 205
Revenus des obligations	336 977	1 430 683	361 930	1 185 366
Revenus des BTA	112 169	443 433	110 753	377 510
TOTAL	449 146	1 998 032	472 683	1 687 081

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2011 à 4 702 932 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Avaliseur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
BT	09/09/2011	CIL	2 000 000	03/09/2012	79 087	1 920 913	1 945 098	4,02%
BT	10/11/2011	UNIFACTORING	800 000	08/02/2012	7 745	792 255	796 707	1,65%
BT	21/06/2011	TUNISIE LEASING	2 000 000	15/06/2012	81 973	1 918 027	1 961 128	4,05%
TOTAL			4 800 000		168 806	4 631 194	4 702 932	9,71%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 1/10/2011 au 31/12/2011	Du 1/01/2011 au 31/12/2011	Du 1/10/2010 au 31/12/2010	Du 1/1/2010 au 31/12/2010
Placement en compte courant à terme	9 086	77 414	47 629	211 031
Billets de trésorerie	56 516	240 706	79 829	234 666
Certificat de dépôt	0	812	0	6 335
Compte Rémunéré	8 100	21 688	3 420	7 519
TOTAL	73 702	340 620	130 878	459 551

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2011 à 5 749 790 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	900 000	908 888	1,88%
Avoirs en banque		4 840 902	10,00%
TOTAL	900 000	5 749 790	11,87%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Taux brut	Montant
PLACT031012	AMEN BANK	03/10/2012	5,02	908 888
TOTAL				908 888

3.4 Capital

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2010	52 059 397
Souscriptions	48 285 743
Rachats	-53 706 306
Plus ou moins value réalisée sur emprunts de société	-1 655
Plus ou moins value réalisée sur obligation d'ETAT	44 968
Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM	-1 855
Plus ou moins value réalisée sur titres OPCVM	-63 359
frais de négociation	-2 562
VDE sur titres OPCVM	4
Réglul sommes non distribuables (souscriptions)	-56 122
Réglul sommes non distribuables (rachats)	66 313
Variation de la part Capital	-5 434 831
Capital au 31/12/2011	46 624 566

La variation de l'Actif Net de la période allant du 01/01/2011 au 31/12/2011 s'élève à <5 554 423> DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 31/12/2011 est de 459 646 contre 513 068 au 31/12/2010.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-10	780
Nombre d'actionnaires entrants	493
Nombre d'actionnaires sortants	-471
Nombre d'actionnaires au 31-12-2011	802

3.5 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2011 s'élèvent à 1 800 037 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Exercice clos le 31-12-2011	Exercice clos le 31-12-10
Sommes distribuables exercices antérieurs	213	575
Résultat d'exploitation	1 925 052	1 742 578
Régularisation du résultat d'exploitation	-125 229	176 477
Total :	1 800 037	1 919 630

3.6- Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

3.7- Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires figure aussi au niveau de cette rubrique.

ARABIA SICAV**Situation trimestrielle arrêtée au 31 Décembre 2011****AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**
ARRETES AU 31 Décembre 2011

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « *Arabia SICAV* », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le *31 Décembre 2011*, ci joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le, *31 Décembre 2011* sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 7 430 492, dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date, à 100 964, dinars

Après examen des dits états financiers trimestriels, comme précisé ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« *Arabia Sicav* » au *31 Décembre 2011*.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) les actifs nets sont minorés du reliquat récupérable sur 15 ans des Billets de trésorerie contractés antérieurement et non réalisés à ce jour, à concurrence d'un montant net d'intérêts, de 396 667, dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au 31 Décembre 2011, 35,84% des actifs.
- 3) Les parts sociales et actions dans les OPCVM représentent au 31 Décembre 2011, 8.11 % des actifs nets.

5

Tunis, le 1^{er} Février 2012
Le Commissaire aux Comptes

Samia BELHADJ

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
BILAN ARRETE AU 31/12/2011
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 507 877	5 931 802
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3 997 144	5 187 811
b- Obligations et valeurs assimilées	510 733	743 991
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités	2 985 840	2 551 930
a- Placements monétaires	765 220	793 450
b- Disponibilités	2 220 620	1 758 480
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	7 493 717	8 483 732
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	63 226	946 175
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	63 226	946 175
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	7 328 621	7 449 722
CP2- Sommes distribuables	101 871	87 835
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	907	6 071
b- Sommes distribuables de l'exercice	100 964	81 764
ACTIF NET	7 430 492	7 537 557
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	7 493 717	8 483 732

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2011**

(Exprimé en dinars)

	<u>01/10/2011</u> <u>31/12/2011</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>	<u>01/10/2010</u> <u>31/12/2010</u>	<u>01/01/2010</u> <u>31/12/2010</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	5 432	118 697	6 645	119 167
a- Dividendes	0	89 577		100 858
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 432	29 120	6 645	18 309
c- Revenus des autres valeurs				
PR 2- Revenus des placements monétaires	19 852	80 692	16 826	68 322
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	25 284	199 389	23 470	187 489
CH 1- Charges de gestion des placements	22 353	86 109	22 853	88 052
REVENU NET DES PLACEMENTS	2 931	113 280	617	99 437
PR 3- Autres produits	1 406	17 367	2 902	17 664
CH 2- Autres charges	7 408	29 685	7 450	36 045
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 071	100 963	-3 931	81 056
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	0	1	-12	708
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-3 071	100 964	-3 943	81 764
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-1	12	-708
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	219 307	-40 409	-355 097	-586 265
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-197 409	-66 692	49 345	1 207 558
- Frais de négociation	-1 786	-14 242	-8 744	-36 521
RESULTAT NET DE LA PERIODE	17 040	-20 381	-318 426	665 829

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2011**

	<u>01/10/2011</u>	<u>01/01/2011</u>	<u>01/10/2010</u>	<u>01/01/2010</u>
	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2010</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>				
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Resultat d 'Exploitation	-3 071	100 963	-3 931	81 056
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	219 307	-40 409	-355 097	-586 265
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-197 409	-66 692	49 345	1 207 558
d- Frais de négociation de titres	-1 786	-14 242	-8 744	-36 521
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-86 688		-73 503
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
_ Capital		43 026	0	271 772
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		103 479	467 398	485 904
_ Régularisation des sommes distribuables		6	494	1 214
_ Droits d'entrée		408		2 893
b- Rachats				
_ Capital		-43 026	-973	-973
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-103 885	-467 531	-467 531
_ Régularisation des sommes distribuables		-5	-506	-506
_ Droit de sortie				
VARIATION DE L' ACTIF NET	17 040	-107 065	-319 544	885 099
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début d'exercice	7 413 452	7 537 557	7 857 101	6 652 457
b- en fin d'exercice	7 430 492	7 430 492	7 537 557	7 537 557
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTION (ou de part)</u>				
a- en début d'exercice	98 509	98 509	98 523	94 588
b- en fin d'exercice	98 509	98 509	98 509	98 509
VALEUR LIQUIDATIVE	75,430	75,430	76,516	76,516
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,23%	-0,27%	-4,60%	9,89%

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2011**

Annexe IV

DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2011	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	294 024	4 176 507	3 997 144	53,34%	
ADWYA	8 000	56 656	56 336	0,75%	0,07%
ASSAD	63 300	681 244	670 853	8,95%	0,55%
BNA	10 400	131 036	124 987	1,67%	0,03%
BT	8 800	102 950	94 222	1,26%	0,01%
BTE	9 538	241 106	284 509	3,80%	0,95%
CIMENTS DE BIZERTE	80 000	748 815	633 600	8,46%	0,18%
ENNAKL	17 000	281 717	162 996	2,18%	0,06%
SFBT	1 000	11 074	13 011	0,17%	0,00%
SPDIT	2 000	11 066	13 408	0,18%	0,01%
TELNET	500	2 941	4 383	0,06%	0,00%
TL	1 000	24 324	28 835	0,38%	0,01%
TPR	1 691	6 482	10 063	0,13%	0,00%
TUNIS RE	55 040	760 034	629 327	8,40%	0,61%
UIB	35 316	673 735	668 249	8,92%	0,20%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	86 962	1,16%	0,54%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	400	400 000	515 402	6,88%	1,00%
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	7 510	502 800	510 733	6,82%	
ATL 2010/1	5 810	464 800	472 038	6,30%	0,73%
CIL2005/1	1 500	30 000	30 363	0,41%	1,00%
UNIFACTOR 2008	200	8 000	8 333	0,11%	0,20%
TOTAL		4 679 307	4 507 877	60,16%	

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2011

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Au cours du 4ème trimestre , il y a eu un changement de méthode de présentation des Comptes touchant les rubriques suivantes:

- le regroupement des Charges de Gestion
- la répartition des sommes distribuables

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2011, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2011 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT***AC1-Note sur le Portefeuille-titres***

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2011 à 4 507 877 DT contre 5 931 802 DT au 31/12/2010, et se détaille ainsi :

(annexe IV)

AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie pour un montant de 396 667 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS , emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 4ème trimestres 2011 ARABIA Sicav a encaissé 1 406 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Placement à terme	765 220	793 450
Disponibilités	2 220 620	1 758 480
TOTAL	2 985 840	2 551 930

PR1-Note sur les Revenus du portefeuille-titres	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des Actions	89 284	98 092
Revenus des titres OPCVM	293	2 766
Revenus des obligations	29 120	18 309
TOTAL	118 697	119 167

PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenu des Placements monétaires	29 598	44 319
Intérêts des comptes de dépôts	51 095	24 003
TOTAL	80 692	68 322

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2011 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2011</u>	
Montant	7 308 510
Nombre de titres	98 509
Nombre d'actionnaires	33

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-197 409
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	219 307
Frais de négociation	-1 786

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
Montant	7 328 621
Nombre de titres	98 509
Nombre d'actionnaires	33

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Sommes distribuables de l'exercice	100 964	81 764
Sommes distribuables des exercices antérieurs	907	6 071
Sommes distribuables	101 871	87 835

4/ AUTRES INFORMATIONS	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des placements	199 389	187 489
Charges de gestion des placements	86 109	88 052
Revenu net des placements	113 280	99 437
Autres charges	29 685	36 045
Autres produits	17 367	17 664
Résultat d'exploitation	100 963	81 056
Régularisation du résultat d'exploitation	1	708
Sommes distribuables de la période	100 964	81 764
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	-1	-708
Frais de négociation	-14 242	-36 521
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-40 409	-586 265
Plus Values réalisées sur cession de titres	-66 692	1 207 558
Résultat net de la période	-20 381	665 829
Nombre d' Actions	98 509	98 509
Résultat par Action	-0,207	6,759

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2011	01/01/2010
	31/12/2011	31/12/2010
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
Les honoraires de l' AFC	84 929	86 872
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1180 TTC l'an.		
Les honoraires de l'ATB	1 180	1 180
TOTAL	86 109	88 052